

qu'il en soit, à en juger par certaines questions soulevées par les témoins, quelques facteurs empêcheraient les ONS et leurs membres d'intensifier leurs activités de levée de fonds. Ainsi, les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles de sport n'ont droit à aucune déduction fiscale pour les coûts élevés qu'ils assument, car ces écoles ne sont pas considérées comme des établissements d'enseignement. Selon l'Association canadienne de patinage artistique, il en coûte en moyenne aux parents 30 000 \$ par année pour un jeune patineur d'élite, entre 15 000 et 20 000 \$ pour un novice et environ 12 000 \$ pour un débutant. En outre, les dons faits personnellement aux athlètes ne peuvent être considérés comme des dons de charité aux fins de l'impôt sur le revenu, ce qui limite le nombre de donateurs potentiels. Enfin, les clubs affiliés à des ONS n'ont pas le droit d'émettre des reçus pour fins d'impôt, comme les organismes de charité.

Le Sous-comité est d'avis que ces obstacles nuisent aux efforts de levée de fonds aux niveaux provincial, municipal et local. Il considère également que le gouvernement fédéral pourrait encourager le sport au pays en instituant des stimulants fiscaux.

Le Sous-comité recommande donc :

- 32. Que le ministre des Finances prépare une étude sur les mesures fiscales se rapportant aux dons de charité et formule des propositions visant la création de stimulants fiscaux applicables au domaine du sport amateur.**

C. Leadership sportif international

Au cours des ans, le Canada a joué un rôle de premier plan dans le sport international, particulièrement dans les domaines de l'antidopage et du conditionnement physique. Selon divers représentants d'associations sportives, le Canada ne fait toutefois pas preuve de suffisamment de leadership sur la scène internationale. Plusieurs facteurs expliquent cet état de choses. Par exemple, l'optique des organismes intéressés et la teneur des programmes appliqués par certains membres de la communauté sportive affaiblissent la position du Canada dans les milieux internationaux. L'exercice, par tous les intervenants, d'un leadership concerté constituerait une option valable pour renforcer la position du Canada. Les ONS, qui ont reconnu que le Canada doit jouer un rôle plus important sur la scène internationale, ont indiqué que l'administration fédérale devait montrer la voie à cet égard.

Dans son rapport, le Groupe de travail reconnaît l'écart qui existe entre l'influence que le Canada exerce au sein des fédérations internationales et les victoires récentes remportées par les athlètes canadiens dans les compétitions de haut niveau. Afin de